



Description de la spécialité

- Réalise des travaux d'installation, de réfection, de modification, de réparation et d'entretien des divers systèmes de sécurité, tels qu'alarmes-incendie, alarmes-intrusion, systèmes de communication d'urgence, cartes d'accès et vidéosurveillance.

Électricien spécialisé / Électricienne spécialisée en installation de systèmes de sécurité

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en installation et en entretien de systèmes de sécurité et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon de la spécialité.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'électronique, à l'électricité, à l'informatique, au fonctionnement d'un réseau informatique et au processus de résolution de problèmes;
- Être autonome et minutieux;
- Être capable de lire l'anglais;
- Être précis dans le réglage d'appareils;
- Posséder une bonne vision de près;
- Faire preuve d'une bonne agilité physique et d'une bonne dextérité.

Salaire annuel moyen

Apprenti*	17 036 \$
Compagnon**	34 223 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	50 128 \$
Proportion***	65 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2014, pour les 12 mois suivant leur admission.

** Salaire moyen, en 2015, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

*** Proportion des compagnons de cette spécialité ayant cumulé au moins 500 heures en 2015.

Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2011-2014	2015
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	64	71
Taux de placement des diplômés*	93,7 %	n. d.

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme.

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	18,42 \$	18,73 \$	17,21 \$
2 ^e période	21,49 \$	21,85 \$	20,08 \$
3 ^e période	26,10 \$	26,54 \$	24,39 \$
Compagnon	30,70 \$	31,22 \$	28,69 \$

* Salaire en mai 2016.

Volume de travail par secteur

Institutionnel et
commercial 94 %



Résidentiel 5 %

Industriel 1 %

Perspectives d'emploi



- L'industrie de la construction employait 1 238 salariés dans la spécialité d'installateur de systèmes de sécurité en 2015, et ceux-ci travaillaient pour près de 400 employeurs. Parmi ces employeurs, les 31 plus importants génèrent 55 % des heures;
- La construction institutionnelle et commerciale procure la quasi-totalité des heures travaillées par les installateurs de systèmes de sécurité. Le volume de travail dans ce secteur devrait diminuer au cours des prochaines années;
- En 2015, 71 apprentis ont été admis dans cette spécialité, ce qui est semblable à la moyenne enregistrée de 2011 à 2014. Les finissants des écoles professionnelles représentent 93 % des apprentis. Le salaire annuel moyen d'un apprenti diplômé s'élève à 17 000 \$ au cours de la première année de son admission dans l'industrie. Toutefois, 65 % des compagnons travaillent plus de 500 heures annuellement et gagnent plus de 50 100 \$ par année;
- Les perspectives d'emploi sont plutôt bonnes pour les électriciens spécialisés en installation de systèmes de sécurité. Une partie des besoins seront toutefois comblés par les travailleurs actuellement disponibles. Les finissants se placent très bien.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Installation et entretien de systèmes de sécurité (5296)

Durée de la formation : 1 485 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Montérégie



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Salariés actifs en 2015

Abitibi-Témiscamingue	18
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	20
Côte-Nord	12
Estrie	36
Île de Montréal	129
Laval-Laurentides-Lanaudière	303
Mauricie-Bois-Francs	75
Montérégie	324
Outaouais	25
Québec	253
Saguenay-Lac-Saint-Jean	39
Extérieur et Baie-James	4
Total	1 238

Nombre de femmes actives dans la spécialité 18

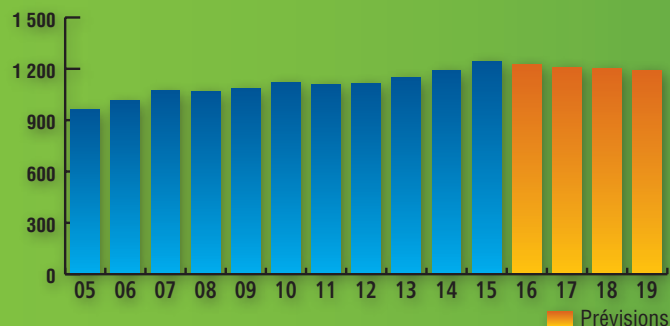
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Installateur de systèmes de sécurité	10 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2005-2019



Âge de la main-d'œuvre en 2015

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	30	61 %	35 %	4 %	303
Compagnon	44	14 %	70 %	16 %	935
Total des installateurs de systèmes de sécurité	41	22 %	65 %	13 %	1 238
Ensemble des métiers et occupations	39	27 %	58 %	15 %	153 040